

Décision

Générale

colonial

Décision n° 552 décision 552 du 10 mai 1949

n° 552

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 mai 1949

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro

31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont droit à l'indemnité de charge de famille : 2148. Houssein Kayreh, 1er compagnie, pour compter du 12 février 1949

1358 Allale Hassan, 1re compagnie, pour compter du 23 février 1949

2197 Abdou Ali, 2e compagnie, pour compter du 11 mai 1949.